

ENTENTE ST SENIER-AVRANCHES TENNIS DE TABLE

TOURNOI INTERREGIONAL DE TENNIS DE TABLE

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE 2007

Article 1 : L'Entente St Senier-Avranches organise le **dimanche 30 septembre 2007** un tournoi de Tennis de Table. Il se déroulera à la salle omnisports de la Chaussonnière, près du Centre Commercial Leclerc à **Avranches** – Manche. Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés à la FFTT dans la ligue de Basse Normandie et dans les ligues limitrophes. La présentation de la licence est obligatoire. Il se disputera sur 16 tables.

Article 2 : Le tournoi comprendra les tableaux suivants :

TABLEAU	Catégorie	Horaire	Engagement
A	NC à 75 Messieurs (<900 points)	9 H 00	5 €
B	NC à 65 Messieurs (<1100 points)	10 H 00	5 €
C	Cadets-Minimes-Benjamins Garçons et Filles	12 H 00	3 €
D	70 à 55 Messieurs (900 à 1299 points)	9 H 00	5 €
E	60 à 45 Messieurs (1100 à 1499 points)	12 H 00	6 €
F	50 à 35 Messieurs (1300 à 1699 points)	11 H 00	6 €
G	Toutes Catégories Messieurs	13 H 00	6 €
H	Doubles (Maximum 3000 points)	14 H 00	6 €/ équipe

Article 3 : Chaque joueur pourra participer au maximum à 2 tableaux débutant à des horaires différents + le double. Les féminines pourront participer aux tableaux messieurs dans la limite des points indiqués ci-dessus.

Article 4 : Les tableaux débiteront par des poules de 3 joueurs sauf le tableau H des doubles qui se déroulera en élimination directe. Les deux premiers de chaque poule entreront dans un tableau à élimination directe. Les parties se disputeront au meilleur des 5 manches. Le forfait d'un joueur pourra être prononcé 5 minutes après le second appel de son nom.

Article 5 : Les balles oranges homologuées seront fournies par les joueurs.

Article 6 : Les engagements seront clos le vendredi 28 septembre à 21h. Ils devront parvenir accompagnés du règlement à :
Patrick ROYER
Les Ratours
50370 LE PETIT CELLAND
Tél. 02 33 48 99 01 (D) ou 06 33 49 38 62 (P) @-mail : royer.p@wanadoo.fr

Seul les engagements du tableau des doubles seront pris sur place.

Article 7 : Le tirage au sort public aura lieu le samedi 29 septembre à partir de 16h00 à la salle de l'Entente St Senier-Avranches, le bourg à St Senier sous Avranches.

Article 8 : L'épreuve se déroulera selon les règles de la FFTT, une tenue sportive et réglementaire sera obligatoire. Les joueurs devront porter un dossard remis au pointage. Tous les cas non prévus à ce règlement ainsi que les litiges qui pourraient survenir, seront tranchés par le juge-arbitre du tournoi, M. Patrick ROYER.

Article 9 : L'Entente St Senier-Avranches décline toute responsabilité en cas de vols ou d'accident pouvant survenir pendant le tournoi. Le fait de participer implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Article 10 : Ce tournoi interrégional est homologué par la ligue de Basse-Normandie sous le n° 2007/012 en date du 03/09/07.

Article 11 : De nombreux prix en espèces ainsi que des lots récompenseront l'ensemble des tableaux.

Tableau A : Vainqueur 30 €, 15 € pour le 2ème, 10 € pour les 3ème et 4ème
Tableau B : Vainqueur 30 €, 15 € pour le 2ème, 10 € pour les 3ème et 4ème
Tableau C : Lots pour les 4 premiers
Tableau D : Vainqueur 30 €, 15 € pour le 2ème, 10 € pour les 3ème et 4ème
Tableau E : Vainqueur 40 €, 20 € pour le 2ème, 10 € pour les 3ème et 4ème
Tableau F : Vainqueur 40 €, 20 € pour le 2ème, 10 € pour les 3ème et 4ème
Tableau G : Vainqueur 60 €, 30 € pour le 2ème , 15 € pour les 3ème et 4ème
Tableau H : Lots en fonction des engagements

Remise d'une coupe à chaque vainqueur de tableau.

